



Tirage à la toile : le caillé mis dans un moule est recouvert d'une toile pour être pressé à la main.

IVR43_19953900178X

Auteur de l'illustration : Jérôme Mongreville

Date de prise de vue : 1995

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation